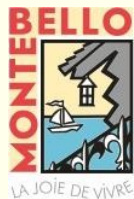


À CONSERVER!

Municipalité de Montebello



2 décembre 2019
Bulletin special
Comité environnement

Bulletin spécial

NOUVELLE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN 2020

À compter de janvier 2020, les Montebellois vont optimiser le tri des matières résiduelles.

Dans la semaine du 9 décembre 2019, de nouveaux bacs bruns et noirs seront distribués directement à la porte des résidents de Montebello. Ces nouveaux bacs resteront la propriété de la Municipalité. Chaque logement devra avoir son bac brun de 80 litres afin d'y déposer les matières organiques acceptées ainsi que son bac noir de 240 litres pour les déchets ultimes. Un bac de cuisine de 7 litres sera également distribué. Au niveau du recyclage, il sera toujours possible d'utiliser votre bac vert de 360 litres. Dans le cas où votre bac de recyclage doit être changé, il pourra, à présent, être de couleur bleue. Il est de la responsabilité du propriétaire d'un immeuble résidentiel d'avoir son bac de recyclage de 360 litres vert ou bleu.

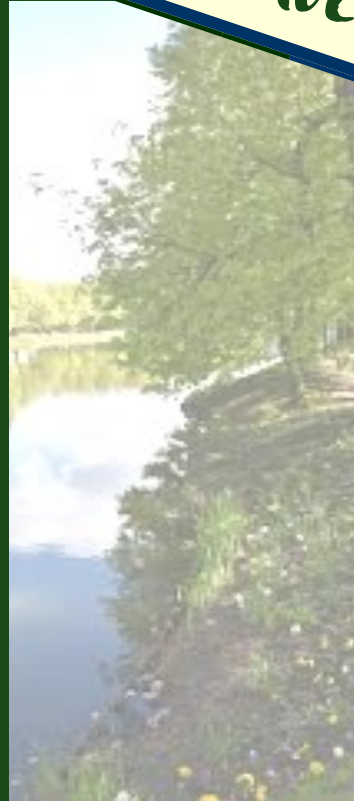
Pour les commerçants, ceux-ci recevront également des bacs de compostage bruns et des bacs noirs pour les résidus ultimes. Ces bacs demeureront la propriété de la Municipalité.

À compter de janvier 2020, les Montebellois devront réfléchir et trier leurs matières afin que celles-ci soient traitées adéquatement. Une nouvelle collecte des matières organiques commencera dès janvier 2020. En ce sens, un aide-mémoire vous sera distribué et sera toujours disponible en ligne sur le site web de la Municipalité pour vous aider à trier. Également, vous recevrez votre calendrier annuel avec les dates de collectes.

En 2020, il faudra réfléchir avant de mettre une matière dans un bac!

RECYCLONS, RÉCUPÉRONS, COMPOSTONS,

FAISONS LE GESTE VERT POUR NOTRE PLANÈTE!



DANS CE NUMÉRO

Le compost et le bac brun.....	2
Je réduis mes déchets et je protège l'environnement	3
Matières interdites dans le bac brun	4
Quelques techniques pour bien composter	5
Nouvelle gestion des collectes	6
Rappel sur ce qu'est l'économie linéaire, l'économie circulaire et le résidu ultime.....	7
Rappel pour le recyclage.....	9
Où envoyer les autres matières?	10
Première collecte de compost	11
Séance d'informations	12

Municipalité de Montebello
550, rue Notre-Dame
Montebello QC JoV 1Lo

Téléphone : 819 423-5123
Télécopieur: 819 423-5703
Site web : montebello.ca

LE COMPOST ET LE BAC BRUN



À compter de janvier 2020, il sera interdit de déposer des matières organiques dans votre nouveau bac noir pour la collecte des ordures (déchets ultimes).

Toutes les matières organiques dites acceptées devront être déposées dans votre nouveau bac brun pour la collecte du compost.

Voici des photos montrant le cheminement de vos matières organiques au site de compostage de l'entreprise Épursol située à Chénéville.

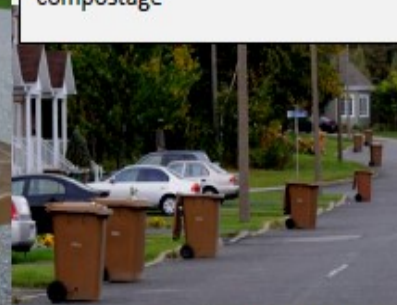
Végétaux et viandes sont placés dans le bac de la cuisine



On transfère le contenu du bac dans le bac brun



Collecte porte à porte pour apporter les matières au site de compostage



Transformation en compost au site d'Épursol à Chénéville



Réutilisation du compost en horticulture et agriculture



Source : Municipalité de Lochaber Canton, 2019

NOUVELLE COLLECTE DE COMPOSTAGE DÈS 2020

À compter de 2020, on n'envoie plus les matières organiques à l'enfouissement! On les dépose dans notre nouveau bac brun pour la collecte à cet effet.

L'entreprise Épursol transformera vos matières en compost. Le compost qui y sera produit pourra servir à différentes utilisations. Prendre note que le compost d'Épursol ne vous sera pas remis.

JE RÉDUIS MES DÉCHETS ET JE PROTÈGE L'ENVIRONNEMENT

MATIÈRES ACCEPTÉES dans le bac brun :

- Aliments périmés
- Assiettes de carton
- Aliments liquides en petites quantités
- Bâtonnets et cure-dents en bois
- Boîtes de livraison souillées (ex. pizza)
- Céréales, grains, pains, pâtes alimentaires, farine, sucre et autres aliments en poudre
- Condiments
- Cônes et aiguilles de conifères
- Emballage de nourriture (boîte d'œufs, papier à muffins, etc.)
- Épis de maïs
- Essuie-tout et serviettes de table
- Papiers-mouchoirs
- Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées (résidus de plate-bande, de taille de haies, etc.)
- Filtres et résidus de café, de tisane ou de thé (sans broche de métal)
- Fleurs, plantes de maison et restant d'empotage, incluant le sable et la terre (en petite quantité)
- Fruits, légumes cuisinés ou non (et leurs pelures)
- Gâteaux et sucrerie
- Graisses végétales
- Journaux et papiers souillés
- Noix et coquilles de noix
- Nourriture pour animaux
- Oeufs et coquilles d'œufs
- Paille et foin, sciures de bois et copeaux d'écorces
- Papiers et sacs de papier pour emballer les résidus alimentaires (sans broche de métal, sans plastique, non ciré)
- Petites branches d'au plus 12 mm de diamètre et de 30 cm de longueur (pas de bûche ou de souche)
- Produits laitiers non liquides (ex. fromage, omelette, etc.)
- Restes de table
- Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostables à l'intérieur (ex. sac en papier de la marque *Sac-au-sol*)
- Vaisselle de carton non ciré
- Végétaux sains ou malades, plantes d'intérieur et terre attachée à ces derniers
- Viandes, volailles, poisson et fruits de mer (incluant les os, coquilles et arêtes)



QUELQUES TRUCS POUR ÉVITER LES ODEURS ET LES BIBBITES :

- Placez votre bac à l'ombre;
- Placez des journaux dans le fond du bac;
- Équilibrez vos apports :
 - 50 % de gazon, résidus de cuisine;
 - 50 % de branches broyées, herbes sèches, feuilles mortes;
- Congelez la viande et placez-la dans le bac juste avant la collecte;
- Placez la viande dans du papier journal (voir l'exemple de la papillote);
- Saupoudrez de bicarbonate de soude;
- Fermez bien votre bac;
- Utilisez des sacs de papier pour mettre dans votre bac;
- Sortez le bac brun à chaque semaine pour la collecte.

MATIÈRES INTERDITES DANS LE BAC BRUN

ENTENTE INTERMUNICIPALE

La Municipalité de Montebello a conclu une entente intermunicipale en octobre 2019 avec la Municipalité de Lochaber Canton pour ses prochaines collectes des matières résiduelles.

Les Montebellois emboîtent donc le pas tout comme Plaisance, Papineauville et Lochaber Canton pour une nouvelle collecte de compostage dès 2020.

Votre Municipalité prépare une séance d'informations juste pour vous! Serez-vous présents?

Séance d'informations prévue le 16 décembre 2019 à 18 h 30 à la salle Denis-Boucher de l'hôtel de ville.

Le comité environnement proposera un sondage dans un prochain bulletin municipal pour préparer une autre séance d'informations.

Séance d'informations également prévue au printemps 2020 pour répondre aux questions.

MATIÈRES REFUSÉES dans le bac brun :

- Animaux morts ou parties d'animaux morts (ex. têtes et pattes de chevreuil)
- Bois, bûches et branches d'une longueur de plus de 30 cm et d'un diamètre de plus de 12 mm
- Bouchons de liège
- Cendres de bois
- Cheveux, poils d'animaux et plumes
- Contenants et emballage de carton ciré ou de matériaux composites (multicouches avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur)
- Couches, lingettes de bébé, serviettes et produits hygiéniques
- Liquides (soupe, lait, jus, soda, eau, café, thé, tisane, etc.)
- Litières ou excréments d'animaux
- Matières recyclables : plastique, verre et métaux
- Papier aluminium
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Mégots de cigarette
- Résidus de construction, rénovation et démolition
- Résidus domestiques dangereux : huiles, peintures, pesticides, essence, piles, bois traité, bois peint et bois teint
- Roches et gravier
- Sacs d'aspirateur et leur contenu
- Sacs de plastique réguliers ou dits biodégradables ou compostables
- Soies dentaire, cure-oreilles et chandelles
- Styromousse, papier ciré et papier parchemin
- Textiles
- Tout objet électronique, même petit



AUCUN SAC DE PLASTIQUE COMPOSTABLE

NE SERA ACCEPTÉ!

UTILISEZ PLUTÔT DES SACS DE PAPIER,

CEUX-CI SONT ACCEPTÉS!



QUELQUES TECHNIQUES POUR BIEN COMPOSTER...

LA PAPILOTE AVEC DU PAPIER JOURNAL :



La papillote :

Pour minimiser les odeurs, la papillote avec du papier journal est très utile.

Lorsque vous avez de la viande, de la volaille ou du poisson, cette technique est très efficace!

Cette technique aide également à contrer la présence de mouches et d'asticots.

LA TECHNIQUE LASAGNE :



Excellent truc à privilégier!

En sacs, les matières ne colleront pas sur les parois de votre bac lors de gel.

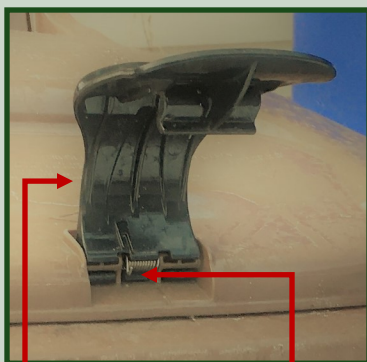


NOUVELLE GESTION DES COLLECTES...

LA BARRE NOIRE DE VERROUILLAGE :

N'oubliez surtout pas de **débarrer votre bac** lors de la collecte, sans quoi **vosre bac ne sera pas ramassé**. Soulevez la barre pour éviter de la salir lors de la collecte.

En hiver, il est déconseillé d'utiliser la barre de fermeture. **Durant cette saison, enlevez complètement la barre avec le ressort et remisez-les.**



Barre à enlever l'hiver

Ressort à enlever l'hiver

SI VOUS CRAIGNEZ LA PRÉSENCE D'ANIMAUX ...

Assurez-vous que votre bac brun est bien fermé avec la barre.

Vous pouvez également appliquer une crème au menthol (ex. Vicks ou Tiger balm) autour du couvercle de votre bac brun.

La nouvelle collecte de **matières organiques** aura donc lieu à **chaque semaine** en 2020.

La collecte de **matières recyclables** aura lieu à chaque **2 semaines**.

La collecte de **déchets ultimes** aura lieu à chaque **2 semaines**.

Il y aura donc une **double collecte à chaque semaine**.

Il est très important de se référer au calendrier distribué par la Municipalité pour éviter les désagréments! Vous pouvez également le consulter en ligne sur le site web de la Municipalité!



Informations importantes sur les collectes

La collecte des matières résiduelles doit s'effectuer entre 7 h 00 et 18 h 00, sauf en cas de force majeure. Toutefois, les employés du service doivent compléter leur travail dès que les conditions d'opération, de la température ou les opérations de déneigement, le cas échéant, leur permettront.

Pour les collectes, les bacs roulants devront être mis à l'entrée de la propriété, à 3 mètres maximum du bord de la chaussée et de façon à ne pas nuire à la circulation. La poignée du bac doit être placée face à la résidence de manière à ce que l'ouverture du bac roulant soit du côté de la rue où le camion effectue la collecte.

Pour la collecte de recyclage seulement, il est permis d'ajouter, en bordure de votre contenant autorisé, un sac transparent fermé (ex. sac rempli de papiers déchiquetés) ou une boîte de carton de 2 pieds³ et/ou n'excédant pas 25 kg une fois remplie.

Poids maximal

Bac brun
(80 litres)
34 kg

Poids maximal

Bac noir
(240 litres)
90 kg

Poids maximal

Bac vert ou bleu
(360 litres)
90 kg

RAPPEL SUR CE QU'EST L'ÉCONOMIE LINÉAIRE, L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LE RÉSIDU ULTIME...

Qu'est-ce que l'économie linéaire?

L'économie linéaire vient de l'ère de l'industrialisation. On extrait donc des ressources, on les transforme, les distribue, les utilise, puis... On envoie le tout à la poubelle, on pollue, on gaspille.

Voici un graphique qui illustre bien ce type d'économie.



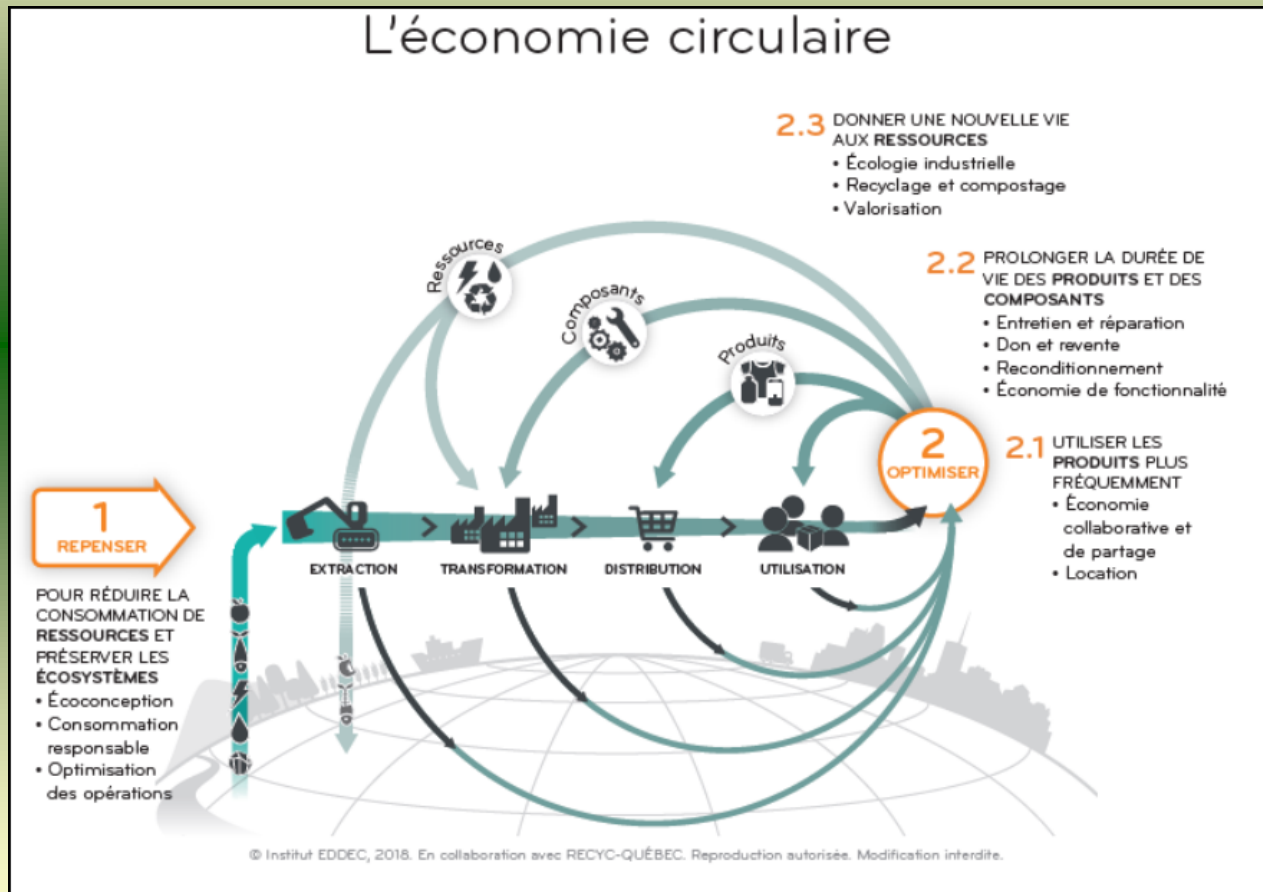
Source : INSTITUT EDDEC, 2018, En collaboration avec RECYC-QUÉBEC, [en ligne], consulté le 1er février 2019, adresse URL : <http://instituteddec.org/themes/economie-circulaire/>

RAPPEL SUR CE QU'EST L'ÉCONOMIE LINÉAIRE, L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LE RÉSIDU ULTIME...

Qu'est-ce que l'économie circulaire?

Selon l'institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire (EDDEC), l'économie circulaire est un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités ».

Voici un graphique qui illustre bien cette nouvelle d'économie.



Source : INSTITUT EDDEC, 2018, En collaboration avec RECYC-QUÉBEC, [en ligne], consulté le 1er février 2019, adresse URL : <http://instituteddec.org/themes/economie-circulaire/>

Qu'est-ce que le résidu ultime (ou le déchet ultime)?

Selon l'Office québécois de la langue française du Québec, le résidu ultime est le « résidu qui se trouve à la toute fin du cycle de récupération des déchets et qui n'est ni recyclable ni valorisable dans les conditions technologiques et économiques qui prévalent ».

Ce type de résidu de la consommation humaine est inutilisable, il ne peut connaître une seconde vie, il ne peut qu'être détruit ou enfuit.

C'est donc l'unique déchet qui devrait se retrouver dans votre nouveau bac noir à ordures!

Pour tous les objets qui peuvent toujours être utilisables ou qui peuvent connaître une seconde vie, faites la différence et envoyez ces objets au bon endroit! À cet effet, consultez votre calendrier papier ou en ligne pour savoir où aller les porter! Avez-vous pensé donner vos objets utiles? Il y a plein de sites internet qui vous permettent de donner une seconde vie à un objet! Pensez-y!

EN 2020, ON TRIE ET ON DONNE UNE SECONDE VIE À NOS OBJETS!

RAPPEL POUR LE RECYCLAGE



En 2020, on en fait encore plus!
On améliore notre tri pour notre planète!

Première question à se poser quand on trie: est-ce que l'objet est en papier, en carton, en plastique, en verre ou en métal?

Deuxième question à se poser quand on trie : est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé?

Si la réponse est non, l'objet ne peut être recyclé.

Si la réponse est oui, il y a de fortes chances que l'objet soit recyclable. Si l'objet est en plastique, il faut regarder l'identification du ruban Möbius (triangle fleché) avec le chiffre 1,2,3,4,5 ou 7. **S'il n'y a aucun ruban Möbius ou que le numéro est 6, il ne doit pas se retrouver dans votre bac de recyclage** (exemples : jouet d'enfant en plastique non identifié, styromousse, pot de yogourt identifié numéro 6, etc.). Ce type de plastique n'est pas encore recyclable.

Si c'est un sac de plastique, comment savoir si cet objet est recyclable? Le truc est de vérifier si le sac est étirable. Les sacs ou pellicules de plastique qui peuvent être recyclés s'étirent lorsque que l'on tente de les déchirer (exemple : sac d'épicerie, sac de pain tranché, sac qui recouvre les vêtements en sortant du nettoyeur, etc.). Dans ce cas, on regroupe les sacs dans un sac. Mais avant de les recycler, on peut les réutiliser! **Si le sac est fabriqué de plastique plus raide et qui ne s'étire pas, on ne doit pas le mettre dans le bac de recyclage** (exemple : sac de légumes congelés, sac de riz, sac de céréales, etc.).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'aide-mémoire de Tricentris à l'adresse internet suivante :

https://www.tricentris.com/wp-content/uploads/2016/11/Tricentris_Aide-Memoire_FR.pdf .

RAPPEL DES OBJETS RECYCLABLES :

Journaux, circulaires, revues, feuilles, enveloppes, sacs de papier, livres, bottins téléphoniques, rouleaux de carton, boîtes de carton, boîtes d'œufs, cartons de lait et de jus, contenants aseptiques (type Tetra Pak^{MD});



Source : FLICKR, Tetra Pak® Package Portfolio, 22-11-2019, en ligne, adresse URL : <https://www.flickr.com/photos/tetrapak/5511653027>

Tous les contenants, bouteilles et emballages de plastique identifiés avec les symboles suivants 1,2,3,4,5 et 7, les bouchons et couvercles de plastique, sacs et pellicules d'emballage souples et étirables;

Papiers et contenants en aluminium, bouteilles et canettes d'aluminium, boîtes de conserve, bouchons et couvercles, canettes consignées;

Bouteilles et contenants alimentaires en verre, peu importe la couleur.

OÙ ENVOYER LES AUTRES MATIÈRES?

MATÉRIAUX ET PRODUITS DEVANT ÊTRE ENVOYÉS DANS UN ÉCOCENTRE :

- **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION**
- **RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX**
Peinture, aérosols, vernis, solvants, pesticides, produits nettoyants, huile à moteur, ampoules fluo-compactes, tubes fluorescents, bonbonnes de propane, piles, batteries d'auto, extincteurs, etc.
- **MÉTAL**
Tous les objets en métal : BBQ, cuisinières, lave-vaisselles, laveuses, sécheuses, petits électroménagers, chauffe-eau, éviers, jantes, etc.
- **ÉLECTROMÉNAGERS AVEC HALOCARBURES**
Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, déshumidificateurs, etc.
- **APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES**
Téléviseurs, vidéos, radios, ordinateurs, périphériques, cellulaires, etc.

ÉCOCENTRES :

ÉCOCENTRE DE LA RÉGION le plus près : Transport R.L.S. | 108, rue Papineau, Papineauville, QC, JoV 1R0 | Téléphone : 819 427-6427 (**prévoir des frais**)

ÉCOCENTRE DE LOCHABER CANTON : 259, montée du Gore, Thurso, QC, JoX 3B0 | Téléphone : 819 985-3291 (certains items sont acceptés, **veuillez téléphoner avant de vous y rendre pour vérifier si votre matière sera acceptée**)

AUTRES MATIÈRES :

PNEUS SANS JANTE: voir avec un détaillant de pneus.

VÊTEMENTS : voir avec une friperie ou un organisme à but non-lucratif.

CARTOUCHES D'ENCRE : voir avec un détaillant de cartouches ou une papeterie.

LES MÉDICAMENTS périmés doivent être rapportés chez votre pharmacien.

BROSSES À DENTS : voir avec un dentiste.

PILES (petites piles seulement) : à l'hôtel de ville au 550, rue Notre-Dame, Montebello.

FEUILLES MORTES à l'automne:

Les feuilles mortes doivent être déposées dans des grands sacs en papier à côté de votre bac brun. Il est recommandé de ne pas mettre plus de 3 sacs lors de la collecte afin de s'assurer qu'ils seront ramassés. **AUCUN SAC DE PLASTIQUE N'EST ACCEPTÉ.**

Le site sur la rue du Progrès n'est plus ouvert. Veuillez utiliser la collecte de compost.

PREMIÈRE COLLECTE DE COMPOSTAGE...

NOTES PARTICULIÈRES

En raison de la période des fêtes, la première collecte de compostage aura lieu le mercredi 8 janvier 2020.

Exceptionnellement aussi, la première collecte des résidus ultimes de l'année aura lieu le jeudi 2 janvier 2020 en collecte simple (pas de double collecte).

POUR LES ENCOMBRANTS?

2 collectes d'encombrants sont prévus :

le 25 mai et le 2 novembre 2020

Matières acceptées : meubles, tables, chaises, matelas, sommiers, lits, bureaux, bibliothèques, dessertes, étagères, déchets autorisés, etc.

Matières refusées : Matières recyclables, résidus domestiques dangereux, appareils électriques, pneus et batteries d'auto, matières organiques végétales, médicaments et déchets médicaux, matériaux de construction et de demolition, etc.

PRENDRE NOTE QUE LES ENCOMBRANTS IRONT DIRECTEMENT AU SITE D'ENFOUISSEMENT.

question à se poser :
est-ce un déchet ultime?

CONTINUONS À PENSER VERT!

Votre vieux divan ferait probablement le grand bonheur d'un autre? Peut-être même d'un voisin? Y avez-vous pensé?



N'OUBLIEZ PAS ÉGALEMENT QUE MOINS ON ENVOIE DE MATIÈRES À L'ENFOUISSEMENT, MEILLEURES SONT LES REDEVANCES! DONC, UNE ÉCONOMIE D'ARGENT POUR TOUS. PENSEZ-Y!

SÉANCE D'INFORMATIONS...

Séance publique d'informations

16 décembre 2019 à 18 h 30

Salle Denis-Boucher
Hôtel de ville
550, rue Notre-Dame
Montebello QC JoV 1Lo

Suite à la nouvelle gestion des matières résiduelles, une seconde séance d'informations aura lieu au printemps 2020.

Cette autre séance sera communiquée via le bulletin municipal habituel.

Questions?

Si vous avez des questions sur la nouvelle collecte de compostage, vous pouvez vous adresser au département d'urbanisme de différentes façons :

Par téléphone : **819 423-5123, poste 3405**

Par télécopieur : **819 423-5703**

Par courriel : **urbanisme@montebello.ca**

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LA NOUVELLE COLLECTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Pour plus d'informations, veuillez consulter le projet de règlement numéro 934-2019 disponible au bureau municipal ou sur le site web de la municipalité au www.montebello.ca

***EN 2020, ON
COMPOSTE À
MONTEBELLO!***

Municipalité de Montebello
550, rue Notre-Dame
Montebello QC JoV 1Lo

Téléphone : 819 423-5123
Télécopieur: 819 423-5703
Site web : montebello.ca

